



Conseil municipal 2021 : compte-rendu du 21 septembre

**L'an deux mil vingt et un, le vingt et un septembre à 20 heures.
Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Jean-Vincent VALLIES, maire de Chécý.**

Présents : M. VALLIES, Mme BAULINET, M. CHALAYE, Mme GLOMERON, M. SCHMID, Mme PELLE-PRINTANIER, M. LAVENU, Mme LANGUILLE, M. GROBOL, M. LECOINTRE, Mme GAUCHET, Mme COLLADANT, M. NGUYEN-DUC, Mme VOISIN, Mme LAURENT, M. ROSSIGNOL, Mme CHARDERON, M. MOREAU, Mme AFRASS, M. BERTRAND, Mme BONNEFOY, M. DAFRANE, M. LECLERCQ, Mme CLEMENT, Mme LOUVEL.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BANÈGE ayant donné pouvoir à Mme BONNEFOY

M. FLEURY ayant donné pouvoir à Mme LANGUILLE

Absent excusé : M. DROUIN

Formant la majorité des membres en exercice, Mme CHARDERON a été désignée secrétaire de séance

Monsieur le maire évoque en premier lieu, la catastrophe qui s'est produit en Belgique et Allemagne en juillet dernier. Il indique que l'Allemagne a connu près de 200 décès. Il évoque également le décès de 3 personnes qui ont marqué la vie caciennne : M. Roland Esche, ancien maire d'Ilvesheim, notre ville jumelle allemande ; M. Jean-Pierre Leprêtre, ancien adjoint au maire délégué aux finances dans les années 90 et M. François Germond ancien conseiller municipal.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que Monsieur le Préfet a été sollicité par la ville pour l'accueil d'une famille afghane au titre de la solidarité citoyenne.

M. Schmid, adjoint délégué de la vie scolaire présente la rentrée scolaire dans ses détails.

Approbation du procès-verbal du 29 juin 2021

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du 29 juin 2021 est **adopté à l'unanimité**.

I. FINANCES – VIE ÉCONOMIQUE - RESSOURCES HUMAINES - EMPLOI – FORMATION - EUROPE

Administration générale

1. Commission d'Appel d'Offres : Remplacement de membres démissionnaires.

Le conseil municipal **à l'unanimité** désigne les membres de la Commission d'Appel d'Offres et décide que le premier conseiller municipal sur la liste des titulaires suppléants remplacera chaque fois que cela sera nécessaire un membre titulaire démissionnaire pour la durée du mandat.

Finances

1. Garantie d'emprunt : Construction de 9 logements collectifs locatifs sociaux - 101 bis avenue nationale.

Le conseil municipal **à l'unanimité** accorde sa garantie communale pour le prêt de la construction de 9 logements collectifs locatifs sociaux sis 101 bis avenue nationale à Chécý et autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints en exercice à signer les actes à intervenir.

2. Taxe foncière - exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Le conseil municipal **à l'unanimité** décide de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, à 40% de la base imposable, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L. 301-1 à L. 301-6 du code de la construction et de l'habitation ou prêts conventionnés et charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

II. CULTURE – VILLE INCLUSIVE

1. Gratuité de l'espace George Sand pour les associations caciennes au titre de l'année scolaire 2021-2022.

Le conseil municipal **à l'unanimité** accorde la gratuité de l'Espace George Sand et des prestations techniques) à certaines associations caciennes.

2. Convention d'accueil en résidence et de présentation du spectacle « AZALEE » le 17 septembre 2021.

Le conseil municipal **à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'accueil en résidence de la compagnie Le Lieu multiple (ex. Artefacts spectacles) et de présentation du spectacle « Azalée » le vendredi 17 septembre 2021.

3. Avenant n°1 a la convention de partenariat avec l'association SCENE OUVERTE pour l'organisation du spectacle « MONOPOL.COM, FAITES VOS JEUX ! » les 25 et 26 septembre 2021.

Le conseil municipal **à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de partenariat avec l'association Scène ouverte pour l'organisation du spectacle « MONOPOL.COM, FAITES VOS JEUX ! » des 25 et 26 septembre 2021.

4. Convention de partenariat avec l'association Bord Cadre pour l'organisation du WEEK-END DE MALADES 2021.

Le conseil municipal **à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la ville de Chécy et l'association Bord Cadre pour l'organisation du Week-end de malades 2021.

5. Convention d'objectif culturel année scolaire 2021-2022 avec les jeunes musicales de France pour le spectacle des 25 et 26 novembre 2021.

Le conseil municipal **à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectif culturel année scolaire 2021-2022 entre la ville de Chécy et les J.M.F. pour le spectacle des 25 et 26 novembre 2021 à l'Espace George Sand.

6. Convention de partenariat avec cultures du Cœur du Loiret.

Le conseil municipal **à l'unanimité** autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association CULTURES DU CŒUR DU LOIRET. Cette convention permet à certains publics de bénéficier de places gratuites pour certains spectacles.

III. SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

1. Subvention à l'association Handisport Orléans.

Le conseil municipal **à l'unanimité** décide de verser à l'association Handisport Orléans section Basket, une subvention d'un montant de 400€.

IV. CENTRE VILLE - ESPACE PUBLIC - URBANISME - BATIMENTS – TRANSITION ÉCOLOGIQUE – TOURISME

Tourisme

1. Mise à jour du règlement intérieur du camping (incluant les nouvelles règles COVID).

Le conseil municipal **à l'unanimité** valide l'annexe au règlement intérieur du camping « Les Pâtures » qui prend en compte les nouvelles mesures barrières pour les campeurs.

Espace public

1. Jardins éphémères – attribution d'un fonds de concours versé par Orléans métropole au bénéfice de la commune de Chécy.

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la convention pour la mise en place de jardins éphémères sur l'espace public d'Orléans Métropole – édition 2021 et autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à signer ladite convention. Cette convention permet le financement par Orléans Métropole dans la limite de 2 500 € du jardin éphémère place Aubrac.

2. Dénomination de la rue de la future Résidence Séniors.

Le conseil municipal **à l'unanimité** dénomme la rue de la future Résidence Séniors : Rue de la Fraternité et demande à Orléans Métropole d'entériner ce choix.

La séance est levée à 21h37.

INFORMATIONS DIVERSES

Mme Pellé-Printanier rappelle à l'assemblée qu'Octobre Rose à Chécy se fera d'une part par le fleurissement de la mairie en rose et d'autre part par une marche et la participation du Vélo Sport Caciens et de Chécy running le 17 octobre.

Mme Baulinet indique que les membres du conseil municipal sont habituellement habillés en rose ce jour-là.

Mme Pellé-Printanier indique que l'OMS prendra en charge le moment de convivialité prévu.

Le Maire,

Jean-Vincent VALLIES